CRÊCHES & VOUS

JANVIER 2023 - N° 83

NOS MEILLEURS VŒUX EN CETTE NOUVELLE ANNÉE !

Édito

CHÈRES CRÊCHOISES,
CHERS CRÊCHOIS,

L'été 2022 frappé par d'importants épisodes de sécheresse et de canicule nous permet de mesurer et de prendre conscience du dérèglement climatique. Ainsi, nous avons subi des restrictions d'arrosage car l'avenir de la ressource en eau est en danger. Ayons tous une attitude responsable avec notre consommation.

Il en est de même avec l'énergie. Il est important de s'adapter à la crise actuelle car les augmentations tarifaires que nous subissons vont être difficilement supportables pour tous qu'il s'agisse des particuliers ou des collectivités. Il en va de la responsabilité de chacun de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage dans nos bâtiments publics, administratifs, associatifs, sportifs et nos écoles.

Par ailleurs, l'équipement d'ampoules LED, moins énergivores, de notre éclairage public permet aussi de baisser l'intensité en milieu de nuit. Quant aux illuminations, même si elles ont été réduites cette année, elles ont permis de préserver les fêtes de fin d'année et la magie de Noël. Une étude est également lancée pour diversifier nos sources d'énergie.

Vous avez reçu les documents relatifs aux nouvelles consignes de tri. L'objectif est de réduire la production de déchets et d'en augmenter la valorisation pour finalement limiter les émissions de gaz à effet de serre ; c'est encore agir pour la préservation des ressources.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions avec une nouvelle Directrice et l'ouverture d'une classe de maternelle supplémentaire en raison du dynamisme démographique de notre commune.

Une autre page se tourne avec le départ de Jessica POTY qui occupait avec compétences depuis 10 ans le poste de Directrice Générale des Services. Sabrina DOUHERET la remplace depuis le début d'année et je lui souhaite une longue carrière au sein de notre collectivité. Bienvenue également aux nouveaux Crêchois, je vous invite à vous rendre en Mairie afin de rencontrer notre agent d'accueil qui sera ravi de vous renseigner et vous donnera un maximum d'informations communales.

Monsieur Dominique ANDRIES a été désigné commissaire enquêteur pour l'enquête publique relative au Plan Local d'Urbanisme et tient ses permanences en Mairie actuellement.

Malgré les diverses contraintes administratives ou financières nous poursuivons notre action municipale avec l'entretien des bâtiments et des terrains de sport mis à disposition des associations qui sont des lieux privilégiés de rencontre, d'échange et de partage.

Le projet de construction du restaurant scolaire et de la bibliothèque avance et nous entrons dans la phase d'Avant-Projet-Définitif. Les travaux de voirie annoncés pour 2023, vont encore perturber votre quotidien. Merci de votre compréhension.

Notre bonne gestion budgétaire communale, une trésorerie saine et équilibrée permettent d'envisager nos futurs investissements malgré la situation actuelle.

Les associations indispensables à la vie de la commune vous permettent de participer à des activités variées qu'il s'agisse de la pratique du sport, la diffusion de la culture ou le divertissement, tout ceci grâce à l'engagement de bénévoles que je remercie vivement.

Nous avons renouvelé avec joie cette année la cérémonie des vœux et du conseil municipal ainsi que le repas des Ainés, traditions interrompues depuis la pandémie de 2020. En formant le vœu de retrouver une commune sereine et tournée vers l'avenir, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches, une année 2023 pleine d'espoir, d'enthousiasme et de solidarité, qu'elle vous comble de bonheur et vous garde en bonne santé.

Le Maire,
Roger THEVENOT

Vœux du Maire

1ère Cérémonie des vœux de Roger THEVENOT.

Les Crêchois sont venus nombreux à cette cérémonie qui était interrompue depuis la pandémie de 2020.

Roger THEVENOT a profité de cette occasion pour faire le bilan de l'année écoulée et il a présenté les futurs projets.

Une fois les discours des élus Benjamin DIRX et Jean-François COGNARD énoncés, les personnes présentent ont pu partager un moment de convivialité.

Embellissement

LA PASSION DES FLEURS

Le 28 novembre dernier a eu lieu la cérémonie de remise des prix des maisons, balcons et commerces fleuris.

Malgré une sécheresse exceptionnelle, les lauréats ont pris soin de leurs fleurs. La commission embellissement a souhaité, cette année encore, mettre à l'honneur ces Crêchois passionnés ! Ces derniers permettent à notre commune d'offrir un cadre de vie agréable à tous et nous ne pouvons que les en remercier !

Maisons fleuries

1er prix : M. Asseloos et Mme Tarare Danièle
2ème prix : M. Bourgeon Gilles et Mme Perrachon Chantal
M. Michaud Luc et Mme Chervet Annie
4ème prix : Mme Moreau Yvette
5ème prix : Mme Fontaine Raymonde

Balcons fleuris

1er prix : M et Mme Treuillet René
2ème prix : Mme Gonnet Maryse
3ème prix : M et Mme Marichy Maurice
4ème prix : Mme Genet Josiane
5ème prix : Mme Pagnon Cécile

Commerces fleuris

1er prix : Le Bellagio
2ème prix : Utile
3ème prix : Domaine Fortune Patrice
4ème prix : Boulangerie & Gourmandises

Voirie

Bilan de l'année 2022 : Tous les travaux de voirie programmés sur 2022 ont été réalisés. Les rues concernées sont :

- l'impasse des Crêts ;
- la rue des Mares (du raccordement de la rue des Perches jusqu'à la route d'Arciat) ;
- la rue de Savys Le Haut
- la rue des Vignes Blanches ;
- le lotissement de la Bergerie.

Sur ces trois dernières rues des trottoirs ont été réalisés pour la sécurité de tous.

Prévision pour l'année 2023 :

Le projet pour la route d'Arciat avance. Les études enfin terminées, les travaux pourront débuter en mars. Dans un premier temps, les travaux d'assainissement seront effectués sous le giron de MBA dans le cadre du schéma directeur d'assainissement (commandé à l'origine par la commune puis transféré en 2020 par MBA).

Quand les travaux d'assainissement seront terminés, les travaux à la charge de la commune : réalisation des accotements (trottoirs aux normes PMR et places de stationnement) pourront commencer.

La route d'Arciat (RD31) est une route départementale, c'est le département qui va ensuite prendre en charge la réfection de la chaussée et de la bande de roulement. D'après les premières études, la chaussée devra sur la totalité ou en partie être restructurée. La complexité de tous ces travaux causera d'importantes perturbations de la circulation tout au long de l'année.

L'accès aux riverains sera assuré et la route sera barrée par tronçons pour le bon déroulement des travaux. Mais aussi, pour la sécurité des ouvriers sur le chantier, avec la mise en place de déviations. Les informations relatives à ces travaux seront communiquées sur le site de la commune et par les entreprises au fur et à mesure de l'avancement de cet important chantier.

Impasse des Crêts

Rue de Savys Le Haut

Le lotissement de la Bergerie

Bâtiments : rénovation de la salle paroissiale

Dans la cadre du projet de construction d'un restaurant scolaire et d'une bibliothèque un nouvel accès va être créé à côté de la salle paroissiale.

Afin d'obtenir une largeur suffisante et pour une bonne harmonie de l'ensemble, la petite salle annexe située dans l'emprise de cet accès à été démontée. Puis, elle a été remplacée par un abri de stockage dans la cour de la cure.

De fait la question de la réhabilitation de la grande salle était une évidence au vu de la vétusté constatée.

En collaboration avec la Paroisse, et notamment M.Bernard DESBOIS interlocuteur privilégié, nous avons étudié le projet et décidé des travaux à entreprendre.

Ceux-ci ont été effectués par des entreprises locales et pour une grande partie par nos agents communaux.

Les travaux ont consisté à isoler murs et plafonds avec changements des vitrages et ouvrants, pose de panneaux isolants en soubassement, isolation des combles perdues, pose de plaques isolantes au plafond, refonte du circuit électrique et passage en LED, pose d'un revêtement neuf au sol et divers travaux de plomberie, peinture, ...

A l'extérieur, un accès PMR avec une rampe a été créé et la façade autour du porche d'entrée entièrement rejointée avec mise en valeur des pierres et application d'un enduit projeté.

Le coût des travaux s'élève à 77 191 €.

La paroisse dispose ainsi d'une salle agréable pour ses différentes activités et l'accueil de personnes lors des cérémonies.

SPÉCIAL SÉCURITÉ

Sécurité - Police Municipale !

L'ACTION DU POLICIER MUNICIPAL À CRÊCHES-SUR-SAÔNE

Le policier municipal est un fonctionnaire territorial qui exerce ses fonctions uniquement sous l'autorité du Maire. Il a pour mission la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. Il possède des pouvoirs de police administrative mais aussi de police judiciaire.

Missions de police administrative :

Le Maire est l'autorité de police administrative au nom de la commune. Il agit sous le contrôle administratif du préfet (art L 2122-24 CGCT).

Il s'agit d'un pouvoir normatif qui permet au Maire d'édicter des mesures réglementaires et individuelles (il ne doit pas être confondu avec les missions des services de police municipale).

Les missions de police administratives des policiers municipaux sont régies par l'article L. 2212-2 du Code général des collectivités territoriales.

Outre les compétences du Maire en matière de police générale, divers textes spécifiques confient au Maire des compétences particulières de police qui fondent « les polices spéciales » visant des procédures spécifiques comme :

- Police des funérailles et des cimetières ;
- Police de la circulation routière et du stationnement ;
- Police des immeubles menaçant de ruine ;
- Police des animaux dangereux et errants etc.

Dans ce cadre, le Maire agit au nom de l'État ou au nom de la commune en fonction de la police spéciale concernée.

A Crêches-sur-Saône, l'agent de police municipale a reçu pour mission : d'assurer la sûreté par la prévention d'actes malveillants, la sécurité des personnes et des biens. Ainsi que de maintenir la salubrité et la tranquillité publique. Il gère aussi le devenir des objets trouvés, le contrôle des fins de travaux réalisé par les particuliers, la prévention routière à l'école,...

Un certain nombre de polices spéciales viennent s'ajouter en complément à cette police administrative générale.

Missions de police judiciaire :

La police judiciaire a pour but de constater les infractions et d'en rechercher les auteurs. Elle a donc un but répressif.

Les pouvoirs de police judiciaire attribués aux agents de la police municipale sont prévus dans l'article L 511-1 al. 2 et suivants du Code de la sécurité intérieure.

En qualité d'Agent de Police Judiciaire Adjoints (APJA), l'article 21 du Code de procédure pénale encadre les missions dans le cadre de ses fonctions communales.

Voici quelques missions du policier municipal :

- veiller au respect des arrêtés de police du Maire ;
- de verbaliser les contraventions ;

En plus de toutes ces missions, le policier municipal accompagne les représentants de la commission de sécurité et notamment l'adjoint sécurité pour notre commune. Il est à noter que les policiers municipaux ne recueillent pas de plaintes puisque cette fonction est à la charge de la police ou de la gendarmerie nationale.

Pour les habitants de Crêches-sur-Saône, ils doivent saisir la brigade de gendarmerie de La Chapelle de Guinchay compétente territorialement pour notre commune.

Vous pouvez contacter notre policier municipal, il vous répondra : policemunicipale@creches-sur-saone.com

Grâce à nos caméras, les statistiques de résolution des enquêtes sont de 48,48% pour 2021 et de 67,74% pour 2022.

Énergie

Pour rappel, la commune adhère, comme beaucoup de communes de Saône-et-Loire au groupement d'achat de gaz et d'électricité par l'intermédiaire du Syndicat Départemental de l'Énergie de Saône-et-Loire (SYDESL).

Le contrat a été renouvelé début 2022 pour une durée de 3 ans. Pour l'électricité, le contrat vient d'être renouvelé, il est entré en vigueur au 1er Janvier 2023.

Au niveau de la commune, le conseil a voté l'achat une partie de notre consommation d'électricité en énergie verte en continuité du mandat précédent. Nous contribuons ainsi au développement de l'énergie durable. Les prix de l'énergie ont beaucoup augmenté et ce, cette année particulièrement pour le gaz.

La plupart de nos bâtiments communaux sont chauffés au gaz. Nous avons donc décidé d'étudier grâce au concours du CEP (Conseillers Energie Partagé) du SYDESL nos consommations d'énergie en bâtiments sur les cinq dernières années.

Il en ressort que les bâtiments les plus energivores sont par ordre décroissant :

- le groupe scolaire avec l'ancienne Mairie ;
- la salle de sport ;
- la salle Joug Dieu ;
- les équipements sportifs.

Forts de ces informations, nous avons, dès la rentrée, fait réaliser une étude sur les bâtiments qui datent des années 60. Une partie a déjà été réalisée lors du mandat précédent : la maternelle du haut et le restaurant scolaire avec les logements attenants, la halte garderie, les faces nords du cours élémentaire et du cours moyen.

Dans un même temps, nous avons lancé une étude, avec la contribution du département, pour la création d'une chaufferie bois. La proximité de tous ces bâtiments avec le projet de construction du restaurant scolaire et de la bibliothèque est pertinente. Il nous faudra anticiper cette réalisation pour nos nouvelles constructions afin de diversifier le plus les sources d'énergie.

Dans un premier temps, pour informer toutes les personnes fréquentant nos bâtiments communaux, des panneaux « ALERTE ENERGIE » ont été installés sur toutes les entrées. Une information supplémentaire a été faite auprès de la Directrice de l'école, des enseignants, des associations pour faire respecter les consignes afin d'éviter le gaspillage d'énergie.

Éclairage public

Le remplacement de nos luminaires se fait en fonction des délais de livraison des fournisseurs.

Une partie du programme 2022 ne sera réalisée qu'en début d'année. Nous aurons ainsi changé 70% de notre éclairage public avec des ampoules LED.

Grâce à cet équipement, notre stratégie est de continuer d'éclairer la nuit. De plus, un abaissement de la puissance de 50% entre 23h et 5h du matin est programmé. Le réglage se faisant poteau par poteau, il n'est donc plus possible d'éteindre totalement.

Le changement d'équipement débuté il y a 3 ans nous a permis de diminuer très fortement notre consommation donc le coût.

Beaucoup d'autres communes décident d'éteindre car elles sont toujours équipées en lampe au sodium. Pour information, seulement 10% des luminaires sont équipés en LED, sur le Département.

Pour 2023, nous programmons le changement de l'éclairage public sur la globalité de la RD 906 avec un budget reconduit de 100 000 €.

Les mats installés en 2000 lors de la réfection de la nationale, sont encore en bon état mais ont besoin de rafraîchissement. Pour minimiser les coûts, ils seront repeints et équipés de LED.

Environnement

Dans la continuité de la mise en œuvre faite en Savys et à la Bergerie, le conseil avait validé l'installation de nouveaux containers semi-enterrés Point d'Apport Volontaire (PAV) rue de la Gare et sur le parking des Tennis.

MBA, pour des raisons d'approvisionnement et /ou budgétaires n'a pu valider l'installation que sur un seul site. La rue de la Gare a donc été retenue. La livraison des containers est maintenant annoncée en février.

Pour rappel, MBA finance les containers, la commune finance tout le génie civil. L'aménagement des PAV situés près des tennis sera reporté en 2023. Ces changements vont de pair avec les nouvelles consignes de tri.

ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE

La 1ère phase du diagnostic a été réalisée par le cabinet d'études de Madame THOMASSEN. Ce diagnostic a été réalisé avec la participation de natifs Crêchois connaissant parfaitement notre commune et avec la participation très appréciée de l'association Mémoire et Histoire de Crêches.

La phase suivante sera la phase de préparation de la mise en oeuvre avec des propositions d'aménagement pour le futur.

Urbanisme : Plan Local d'Urbanisme

Le projet de modification du PLU actuel datant de 2009 a été entériné par délibération du mois de mars 2018. Cela s'est concrétisé par un certain nombre de réunions avec la commission urbanisme, le cabinet Bureau Natura et les Personnes Publiques Associées (PPA).

La période Covid et les élections municipales ont retardé les travaux.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable a été adopté en 2020.

Le projet de règlement a été élaboré en 2021 (celui-ci peut encore évoluer à la marge à condition d'en faire part au commissaire enquêteur lors de l'enquête publique).

Il est à préciser qu'à l'issue de ces réunions de travail avec le cabinet Bureau Natura et la commission urbanisme, les réunions avec les PPA les points de divergence ou à éclaircir ont été évoqués, traités et validés par les membres présents.

La communication relative à ce projet faite en parallèle du travail préparatoire conformément aux dispositions énoncées et votées après lecture de la délibération lors du conseil municipal du 30 mars 2018.

Pour rappel, les mises en ligne sur le site internet de la commune, les articles dans les bulletins municipaux, la réunion publique du 02 avril 2021 avec 132 personnes en deux sessions, les rendez-vous permanents en Mairie, les nombreux courriers arrivés en Mairie, les permanences un mois avant « l'arrêt du projet de PLU » ont contribué à l'élaboration du bilan de la concertation en application des articles L103-2 à L103-4 du code de l'urbanisme mentionnés dans la délibération citée.

Après toutes ces étapes, l'arrêt du projet du PLU a été voté lors du conseil municipal du 21 avril 2022.

Le dossier a été transmis pour étude aux Personnes Publiques Associées (Préfecture, DDT, CDPENAF, Région, Département, MBA, PETR, Chambre d'Agriculture, Chambre de commerce et d'industrie, les concessionnaires...).

Après plusieurs mois d'étude, les retours des PPA nous sont parvenus avec les avis, remarques et préconisations.

Ce délai respecté, le Maire a saisi le Tribunal administratif pour la nomination d'un commissaire enquêteur.

La décision de désignation du commissaire enquêteur date du 24 novembre 2022.

Un 1er rendez-vous entre le commissaire, le cabinet Bureau Natura et la commune a eu lieu le vendredi 09 décembre 2022 afin de fixer les modalités de lancement et du déroulement de l'enquête publique en regard des textes réglementaires.

Sauf modifications de dernières minutes (entre la rédaction de l'article et la communication) il a été annoncé par voie de presse, site internet dédié, panneau pocket...avant la distribution du dernier bulletin municipal, les différentes dates liées à l'enquête publique.

Début de l'enquête le 16 janvier 2023 à 8h à l'ouverture de la Mairie et fin de celle-ci le mercredi 15 février 2023 à 17h à l'heure de fermeture de la Mairie.

Les dates et heures de permanences sont les suivantes :

- Lundi 16 janvier 2023 de 14h à 17h ;
- Vendredi 27 janvier 2023 de 14h à 17h ;
- Lundi 6 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 16h ;
- Mercredi 15 février 2023 de 14h à 17h.

La publicité de l'enquête préalable, et obligatoire, à destination des administrés a été faite via les différents canaux de communication :

- Presse écrite : parutions dans le Journal de Saône et Loire et l'Exploitant Agricole le vendredi 30 décembre 2022, puis une nouvelle parution le vendredi 20 janvier 2023 dans le respect des délais réglementaires ;
- Affichage de l'avis de l'enquête publique en Mairie sur affiches réglementaires ;
- Affichage sur le panneau lumineux ;
- Annonce sur l'application « Panneau Pocket » ;
- Parution dans le bulletin municipal ;
- Parution de l'ensemble du dossier sur une plateforme internet dédiée dont le lien est communiqué aux administrés notamment par le propre site internet de la commune, panneau pocket et le panneau lumineux ;
- Un registre d'enquête et le dossier papier sont mis à la disposition du public durant toute la durée de l'enquête, aux heures et jours d'ouverture de la Mairie. Ces mêmes documents sont consultables sur un poste informatique.

Lors de cette période les administrés pourront venir se renseigner et exprimer leurs doléances auprès du commissaire enquêteur dont le rôle est d'écouter, renseigner, expliquer les contours et la finalité du projet avec toutes ses composantes.

Les doléances et demandes individuelles seront bien prises en compte, sans réponse immédiate, mais intégrées globalement au rapport du commissaire enquêteur.

A l'issue, celui-ci remettra le procès-verbal de synthèse des observations et en retour la commune devra préparer le mémoire en réponse à ce procès-verbal pour le commissaire enquêteur lequel délivrera le rapport d'enquête publique.

Une dernière réunion se tiendra ensuite avec les Personnes Publiques Associées avant l'étape ultime d'approbation du nouveau PLU par délibération du conseil municipal.

Urbanisme : Achat Terrain

La commune a acté le mercredi 24 août 2022 l'achat d'une parcelle de terrain proche du groupe scolaire.

Cette parcelle d'une superficie de 2 088 m^2 se situe derrière le mur entre le haut du bâtiment du Cours Primaire et le préau au fond de l'école.

Cette réserve foncière permettra d'envisager la construction éventuelle d'un nouveau bâtiment scolaire plus moderne et moins énergivore.

Une ouverture avec la pose d'un portail a été réalisée pour accéder à cette parcelle.

Culture

SALON HALLOWEEN

Le 29 octobre 2022, le salon Halloween organisé par la commission culturelle de la Mairie, en collaboration avec la libraire Decitre a accueilli de nombreux Crêchois.
Kevin de l'enseigne Decitre proposait des livres sur le thème du frisson.

Lors du salon les participants ont pu faire diverses activités comme :

- un concours de déguisements ;
- une course d'araignée ;
- des jeux d'écriture ;
- décorer des masques ;
- un chamboule tout de Momie ;
- un qui-est ce ? ;

Plusieurs artisans étaient présents sur le salon comme :

- Choc'Sucré qui avait préparé des gâteaux d'halloween ;
- Corbeilles Délice & Cie avait confectionné des paquets de bonbons pour les gourmands ;
- Le Subway avait préparé des sandwichs pour les personnes qui souhaitaient se restaurer le midi.

Les membres de la commission culture remercient aussi les bénévoles : Estelle, Catherine et Christine présentes pour cette journée. Elles ont proposé aux enfants d'écouter des histoires et de partir maquiller. Les membres de la commission culture sont impatients de vous retrouver le 15 avril 2023 pour la deuxième édition du salon manga !

École Jules Pinsard

UNE 13ÈME CLASSE À L'ÉCOLE

Cette année, l'école de Crêches-sur-Saône accueille 312 élèves. L'ouverture d'une 13ème classe après la rentrée a permis de soulager les niveaux les plus chargés.

La directrice et les enseignantes ont dû revoir dans l'urgence la composition des classes avec l'appui des services techniques. Les élèves ont pu être perturbés par ces changements 2 jours après la rentrée. En espérant que cette 13ème classe soit maintenue l'an prochain.

SEMAINE DU GOÛT

Dans le cadre de la semaine du goût qui a eu lieu du 10 au 16 octobre 2022, une classe de maternelle s'est rendue dans une grande surface.

Les élèves ont pu découvrir, grâce aux savoir-faire des boulangers, les secrets de la fabrication du pain. Puis, les apprentis boulangers ont mis à leur tour la main à la pâte pour réaliser des petits pains boules et des cookies.

ÉCOLE JULES PINSARD
DIRECTRICE : **Mme BONIN**
TÉL : **03 85 37 10 03**
COURRIEL : **ce.0710466@ac-dijon.fr**

La garderie périscolaire

Les enfants ont fêté Halloween et Noël à la garderie.

Restaurant Scolaire et Bibliothèque

Suite aux articles parus dans les bulletins de janvier et juillet 2022 concernant la construction des deux bâtiments cités voici l'évolution du projet.

L'Avant-Projet Sommaire a été signé par le Maire le 10 octobre 2022.

Nous sommes donc dans la phase Avant-Projet Définitif (APD). Une première ébauche a été remise à la maîtrise d'ouvrage et à la commune le vendredi 02 décembre 2022.

La présentation a été faite à la commission bâtiments et la commission communale les 03 et 05 décembre 2022.

Les interrogations et remarques formulées ont été transmises à l'architecte et son groupement lors d'une réunion de travail tripartite Architecte/SEMA/Commune, sur l'APD du jeudi 08 décembre 2022.

Lors de cette importante réunion de travail les différents lots du projet ont été expliqués et détaillés par les intervenants. Après avoir discutés, modifiés, validés en grande majorité. Nous sommes en attente de retours d'études complémentaires pour que la commune puisse prendre les dernières décisions.

Le travail s'est poursuivi afin de clore la phase APD début janvier avec un montant révisé. Il sera communiqué ultérieurement car il n'est pas totalement arrêté au moment de la parution de votre bulletin.

Le vote de validation de l'APD a eu lieu en janvier 2023. Le montant hors taxes annoncé initialement était basé sur des tarifs 2020.

Des modifications et ajouts au projet ont été apportés.

La conjoncture économique a bouleversé les données et les prévisions de coûts sont en hausse dans tous les domaines.

Les dossiers de demandes de subventions sont engagés afin de monter le plan de financement du projet.

Le permis doit être déposé en début d'année et nous espérons que la situation s'améliore avec des prix convenables lors de l'ouverture des plis au printemps.

Le travail des commissions se poursuit avec le projet culturel et le mode de fonctionnement pour la bibliothèque ainsi que la nouvelle organisation à mettre en place pour le restaurant scolaire.

Ressources Humaines

Jessica POTY

Après 10 années passées au sein de notre collectivité en qualité de Directrice Générale des Services, Jessica POTY est partie pour de nouvelles aventures au Conseil Départemental de l'Ain. Elle occupe la fonction de « Responsable de l'exécution financière et comptable à la direction des finances et du contrôle de gestion ».

Le 30 septembre dernier, la municipalité a choisi de mettre à l'honneur son expertise, sa sollicitude, sa disponibilité et sa réactivité pendant toutes ces années. Cette cérémonie s'est déroulée dans une ambiance conviviale et sympathique autour du verre de l'amitié. Nous souhaitons à Jessica le meilleur et le plus beau des futurs dans ses nouvelles fonctions.

Sabrina DOUHERET

Elle a pris ses fonctions le 4 janvier en qualité de Directrice Générale des Services. En 2008, elle a suivi une formation de secrétaire de mairie via le Centre de Gestion 71. Elle a ensuite effectué 2 missions de remplacement dans les communes de Lournand (71) et Villé Morgon (69).

Depuis septembre 2009, elle occupait le poste de Directrice Générale des Services à Quincié en Beaujolais. Nous lui souhaitons la bienvenue et une longue carrière au sein de notre collectivité.

4 AGENTS DE LA COMMUNE À L'HONNEUR... !

Le 9 septembre dernier, l'équipe municipale s'est réunie afin de mettre à l'honneur 4 agents de la commune. Monsieur le Maire, Roger THEVENOT, a eu le plaisir de remettre aux agents concernés la médaille du travail. En effet, ce sont 20 et 30 ans de travail qui ont été récompensés. Des années qui témoignent d'une vie professionnelle riche, parsemée de rencontres, de partage, de satisfactions individuelles et collectives. La municipalité a félicité leur mérite et leur fidélité, et a apprécié cet agréable moment de partage. Félicitations à Alain, Nadège, Yannick et David !

Alain TRANCHAND

Nadège EVIEUX

Yannick JOURNET

David VERNUS

Conseil Municipal

Nathalie DUMORD

Elle a intégré le conseil municipal, et devient membre des commissions : Artisanat/ Commerce, Culture, Embellissement et Information/ Communication. Souhaitons-lui la bienvenue !

Coralie SANGOY

Conseillère, a été élue Adjointe lors du conseil municipal du 11 octobre 2022. Elle devient vice-présidente des commissions : Artisanat/ Commerce, Culture, et Information / Communication.

Caisse Centrale d'Activités Sociales

Il existe sur la commune un service de transport de personnes à mobilité réduite (TPMR) pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer suite à une perte d'autonomie, maladie ... Il faut contacter le CCAS et il sera possible de faire une demande de transport chez TREMA.

Chemins de Randonnée

CHEMINS DE RANDONNÉE EN RELATION AVEC MBA

La réalisation du schéma directeur des chemins de randonnée partant du Nord jusqu'au Sud de MBA (De Péronne à Romanèche) a été validée.

Sur Crêches, le chemin en provenance du Lac de Varennes empruntera le chemin d'Arbigny et se divise en 2 variantes :

- Vers l'Est : traversez la Prairie, puis longez la Saône jusqu'à Arciat, allez vers le bourg par les Jean Hugues, puis par la rue du Puits Boulanger. Rejoignez la Place de la Mairie, prenez la RD906, la rue du Stade, le Champ du Moulin, la route de Dracé. Au moulin, prenez le chemin à droite pour rejoindre la route des Teppes, puis le chemin de Loyse par Saint Roch pour rejoindre les chemins de Châtes et de la Chapelle.
- Vers l'Ouest en direction du Bas de Savys à Chaintré : Passez par la rue Charrière Gauthier, la rue de l'Eglise et la rue de Savys.

Le balisage sera réalisé par MBA et l'entretien des chemins toujours à la charge des communes.

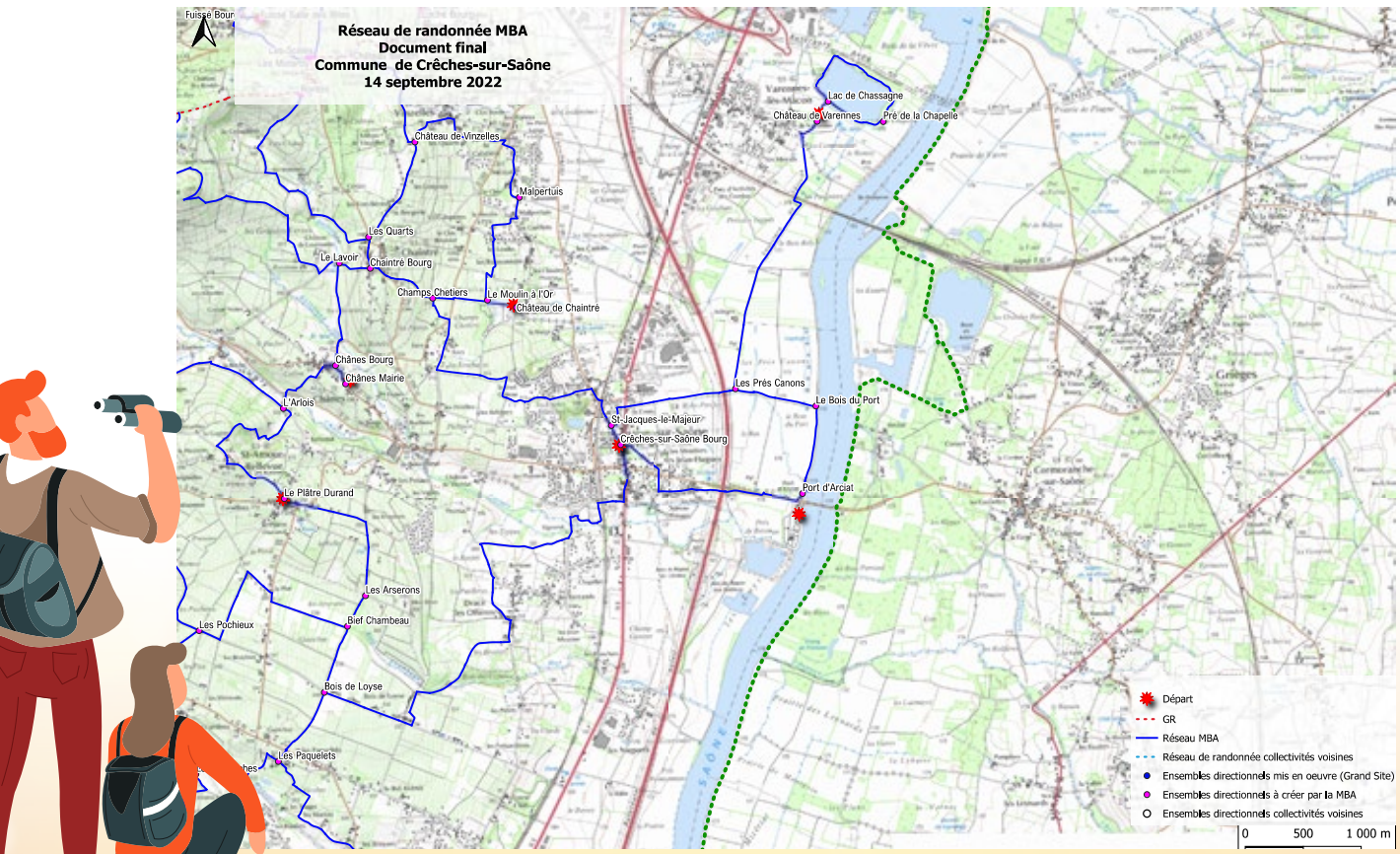

Associations crêchoises

Nos présidents d'associations

A.D.M.R.	Marie Andrée Debarnot Danielle Gauthier	03 85 36 50 63 06 95 12 43 29
DONNEURS DE SANG	Denise Humbert	
ASSOCIATION DU SOU DES ÉCOLES	Nicolas Berthon	06 37 85 83 12
NOUNOUS ET CIE	Audrey Sériné	03 85 37 49 85
RESTAURANT SCOLAIRE	Joan Fortune	03 85 37 47 27
FOYER RURAL	Olivier Pontarlier	06 72 95 98 90
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	Agnès Chambe	03 85 37 11 86
MÉMOIRE, HISTOIRE DE CRÊCHES	Bruno Chambe	06 22 36 75 14
AMICALE PERSONNEL COMMUNAL CRÊCHOIS	Sylvie Bessard	06 86 43 92 83
UN PROJET POUR CRÊCHES	Catherine Deshotel	03 85 37 11 82
CLUB AMITIÉ LOISIRS	Jocelyne Villermet	06 34 32 94 89
F.N.A.C.A.	Noël Briday	03 85 37 13 40
BIEF ARLOIS	Roger Dailler	06 81 65 68 17
ÉCOLE DE SELF-DÉFENSE	Josiane Debourdeau	06 18 78 16 07
LA PÉTANQUE AMICALE CRÊCHOISE (PAC)	Sylvain Bouchard	06 20 80 14 84
HARMONIE	Thierry Dubuis Cécile Platel	06 51 23 95 36

LES AMIS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE	Sylviane Guerin	03 85 37 46 49
ASSOCIATION CRÊCHES ANIMATIONS	Robert Chaillet	03 85 37 19 13
INTERCLASSE EN 3	Valérie Musselin	06 27 95 04 09
SYNDICAT DIGUES DE LA GOUTTE	Jean-Pierre Lutaud	03 85 36 53 81
SOCIÉTÉ DE CHASSE ST HUBERT	Didier Dupont	06 09 45 67 01
SOCIÉTÉ DE PÊCHE L'ARLOISE	Baptiste Nectoux	03 58 19 11 07
AMICALE BOULE CRÊCHOISE	Éric Lacharme	
COMITÉ CYCLISTE CRÊCHOIS	Bernard Bazin Henri Aupoil	06 32 99 31 05
TENNIS CLUB CRÊCHES / CHAINTRÉ	Dominique Patuel	06 15 56 27 59
LE BADMINTON CRÊCHOIS	David Coelho	06 50 88 89 55
J.S.C.	Bruno Poizat	
COMITÉ PÉDESTRE CRÊCHOIS	Georges Lutaud	03 85 37 42 03
VESPA CLUB DU VAL DE SAÔNE	Christiane Platel	03 85 37 45 40
SSIAD	Nicolas Jean Claude	03 85 37 46 31
AU BAL DES TEMPS	Sylviane Guerin	03 85 37 46 49
RESTOS DU CŒUR	Françoise Curaillat	06 84 05 78 81

Célébrons la classe en 2 !

Un week-end des conscrits innovant a eu lieu début octobre. Et pour cause, la pandémie a contraint l'annulation des habituelles manifestations (huîtres, brioches,...).

Le samedi 1er octobre 2022 à 14h, les enfants de 2012 ont donc été invités au Four à Chaux pour une kermesse déguisée avec plusieurs jeux pour leur plus grand bonheur.

A 16h, un goûter leur était servi suivi d'une boum. Un grand merci aux parents de les avoir amenés et accompagnés !

Les grands ont pris le relais avec une course d'O.R.N.I. (objet roulant non identifié). Chaque décade de la 2 avait joué le jeu ainsi que la classe en 1 et d'autres amis. Rigolade assurée !

La nuit tombée, un groupe de musique a joué plusieurs morceaux afin de faire danser la foule venue en nombre malgré la pluie. Ce fut un succès !

Le lendemain, les déguisements étaient restés dans le placard pour laisser place à la remise des cocardes et chapeaux. La photo traditionnelle a donc été prise pour immortaliser ce moment accompagné d'un vin d'honneur.

Tous les conscrits ainsi que leurs invités se sont réunis à la salle Joug Dieu pour un banquet musical qui se déroula dans la joie et la bonne humeur.

Pour les plus coriaces, le lundi fût consacré à la dégustation de vins dans des caveaux.

Nous tenions à remercier les autres associations, la Mairie, les musiciens et bien sûr les conscrits de la 2 pour leur aide dans cette organisation.

Dans l'espoir d'avoir donné du plaisir à tout le monde, les conscrits de la 2 remercient les personnes présentent ce week-end et vous donnent rendez-vous dans 10 ans. Vive la 2 !

Les conscrits de la classe en 4 commencent à préparer l'événement de 2024. Si vous êtes de cette classe et que vous souhaitez participer, contactez André au 06 51 37 50 62. N'hésitez pas à laisser un message vocal en cas de besoin.

Les Amis de l'École de Musique

PALMARÈS DES FINALES DES COUPES D'EUROPE DE MUSIQUE

L'école de Sylviane Guerin a participé aux finales des coupes d'Europe de musique du 29 octobre au 1er novembre à Noyon. Ce voyage organisé par l'association des Amis de l'École de Musique a alloué une subvention aux élèves pour leur permettre de participer à moindre coût à ce déplacement.

Chacun était heureux de se retrouver après ces deux années paralysées par la covid. Même si le nombre de candidats était moindre par rapport aux années précédentes, le niveau général était haut, intéressant et motivant pour les élèves comme pour le public. Notre école Crêchoise a défendu les couleurs de la commune en piano, orgue, piano numérique, accordéon, synthétiseurs et orchestre.

Voici les résultats des finalistes dans leurs catégories respectives avec une note supérieure à 95/100.

Ont obtenu un premier prix coupe et ruban d'honneur en piano :

- Galhaut Arsène, Baudin Eléa, Vaizant Lalie, Guinet Leny, Merle Arthur, Auer Luhan, Du Roure Gabriel , Garnier Garance et Perez Laureline, Comande Joseph et Dupressoir Monique, Mert Alpaslan, Marger Laurence, Merle Claire, Guilloux Lucile et Lardet Maelys.

Avec 98/100 :

- Dallard Enzo, Decouche Clara, Goupil Charlotte, Pacquelet Melyna, Schmelzer Alima et Condemine Guillaume.

Après le concours, les élèves ont eu droit à un long moment de détente et de rigolade au parc ASTÉRIX. Un moment d'échange et de convivialité qui ne demande qu' à être reconduit.

Au Bal des Temps

LES ORCHESTRES DE L'ARC EN CIEL À L'HONNEUR

Les finales des coupes d'Europe de musique se sont déroulées du 29 octobre au 1er novembre.
Les orchestres du bal des temps se sont présentés dans diverses catégories.

Voici le palmarès des meilleures notes :

- En 4 mains piano, Clotilde Ambrosi et Charlotte Goupil ont obtenu 95/ 100 pour leur excellente interprétation du « Vieux fusil » et de « Emmenez-moi. »

- En excellence 4 mains : Eloise Guerin et Valentine Goupil ont créé l'osmose grâce à leur virtuosité, leur technicité et leur musicalité en interprétant « La Marche Turque » puis « Mes Emmerdes » toutes deux ont obtenu 98/100.

- En catégorie adulte : Joseph Commandé et Monique Du Pressoir en duo accordéon ont brillé et obtenu 95/100.

Les auditions se sont terminées par le concert des orchestres.

Deux formations orchestrales défendaient les couleurs de la commune sous la direction de Madame Sylviane Guerin.

- L'orchestre « Arc - en- ciel » junior a obtenu une coupe et 95/100 pour son interprétation de YMCA.
- Quant à l'orchestre « Arc- en - ciel » supérieur, il a obtenu une superbe coupe avec une reprise de « Belle », comédie musicale et un medley D'Abba.

Harmonie

L'année 2022 fût une bonne année musicale pour l'harmonie. Elle s'est déplacée dans des communes de l'Ain : le 23 avril à Pont de Vaux et le 21 mai à Ceyzériat, pour des concerts partagés.

Le 30 avril, lors du concert de printemps la cheffe d'orchestre Florence HECHLER est arrivée en moto comme une rockeuse. La prestation de l'harmonie a été accompagnée pour l'occasion d'un guitariste électrique. Et, en deuxième partie le groupe « Acouphène » a fait danser les spectateurs.

Comme chaque année, l'harmonie s'est rendue à la Cite Fleurie pour proposer un concert aux résidents. Celui-ci est toujours autant apprécié. La fête de la musique du 18 juin au Four à Chaux avec le groupe Exotika fut très sympathique.

Pour pouvoir acheter les partitions, l'harmonie a organisé des manifestations comme la vente de saucissons beaujolais en novembre et offre aux Crêchois de multiples moments musicaux tout au long de l'année.

Dans le cadre de sa collaboration avec la municipalité, les musiciens se mobilisent pour participer aux cérémonies officielles au monument aux morts.

Des cours de musique sont dispensés par plusieurs musiciens bénévoles, ainsi que des cours de batterie par un professeur diplômé.

Amitié & Loisirs

2022, une année riche en évènements !

12 avril 2022, reprise du club ouf ! Enfin des retrouvailles sympathiques et conviviales. Depuis celles-ci, c'est en moyenne 50 personnes qui participent à cet après-midi récréatif.

Mai, le mois des grenouilles et du loto : environ 100 personnes présentes pour déguster, jouer et remporter de nombreux lots, plantes et fleurs principalement.

Juin, le mois du voyage à la Côte d'Opale, Bruges, Baie de Somme... Du 26 au 30 juin 2022, 46 personnes ont apprécié cette région du Ch'Nord. Très bonne ambiance, beaucoup de rires et de belles découvertes en compagnie d'une guide, Paulette très chouette.

Septembre, le mois de l'assemblée générale où vous étiez très nombreux, nous vous en remercions. Et pour la première fois, elle se tenait dans l'une des salles du Four à Chaux. C'est aussi la reprise de la marche du mardi matin. N'hésitez pas à rejoindre ce groupe d'environ 15 personnes, pour vous aérer et conserver votre forme (2h – environ 6 kms) encadré par deux charmantes coaches, Martine et Jocelyne.

Octobre, le mois de notre vente à emporter. Très gros succès, merci à vous qui avez permis le versement de la somme de 200€ à la ligue contre le cancer du sein, dans le cadre d'octobre rose.

Notre journée au cabaret du moulin du lac à Trivy, le 20 octobre 2022, a émerveillée la soixantaine de personnes présentes. Plumes, strass, paillettes, jeunesse, sourires, humour, amour, émotions et Lola de LAS VEGAS nous ont emportés à travers de magnifiques tableaux chantés et dansés. Un repas digne d'un grand chef nous a été servi et a été très apprécié.

Sorcières, fantômes, monstres, vampires, chauve-souris, corbeaux et autres oiseaux, araignées, squelettes, citrouilles et Dracula en personne tous étaient présents à la Boum Halloween du 31 octobre 2022 organisée par le Foyer Rural et le Sou des Écoles. Et nous y étions aussi, bien déguisées pour tenir la caisse, les entrées et distribuer les 500 sachets de bonbons confectionnés par nos « petites mains ». Une réussite inter-génération, à renouveler !

Décembre, le mois de la fête avec le goûter de Noël du mardi 13 décembre 2022. Ambiance surprenante avec Pierrafeu Magic Show, artiste magicien/illusionniste. Nous étions au cœur de la magie autour des tables et pour terminer un passage stand-up sur scène avec du mentalisme, de la comédie magique, à ne rien comprendre ... c'est ça la magie ! Et pourtant, environ 100 personnes ont cherché à comprendre ! Nous vous donnons rendez-vous le jeudi 5 janvier 2023 de 14h30 à 17h, pour les inscriptions à l'espace Joug-Dieu. Venez nombreux... Adhérer, c'est faire vivre notre association !

Et pour 2023, nous avons d'autres projets, notamment notre repas dansant de printemps du 12 mars. Ainsi que des sorties à la journée (les dates restent à définir) et notre voyage annuel. Amitié & Loisirs, une association qui bouge ! Tous les membres vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette année 2023 !

Le Badminton Crêchois

L'association sportive Le Badminton Crêchois (LBC) pratique le badminton dans la bonne humeur et la convivialité. Portée par ses encadrants et ses membres du bureau, ils permettent à leurs adhérents de progresser et d'améliorer leur technique, ou tout simplement de jouer en simple ou en double.

Le badminton est un sport ludique et intensif qui se veut accessible à tous. Afin de permettre au plus grand nombre de pratiquer cette discipline olympique, des séances sont proposées plusieurs fois dans la semaine au gymnase Joug Dieu.

Le mardi, mercredi et dimanche pour les adultes (pratique libre) ainsi que le vendredi pour les jeunes (cours encadrés) et adultes en libre. Nous encadrons des cours pour adultes et jeunes les jeudis d'octobre à novembre. Le club permet de rassembler tous les âges autour d'événements festifs et compétitifs, de tournois amicaux avec des clubs affiliés ou non à la fédération, et de tournois officiels.

Pour les jeunes, ils peuvent participer à des compétitions du CODEP 71 qui sont le Rassemblement Départemental Jeune (format amical sans classement) et la Compétition des Jeunes (format avec classement). Pour les adultes, le club propose le tournoi annuel avec plus de 200 joueurs dans le week-end. Il est inscrit aussi au championnat départemental.

Syndicat des Digues de la Goutte

Le Syndicat des Digues de la Goutte est une association composée des propriétaires de la prairie des communes de Crêches, Chaintré, Vinzelles et Varennes.

Depuis octobre, vous avez pu constater des travaux en bord de Saône. Ces travaux ont permis de rehausser les parties affaissées des digues. Merci aux usagers de respecter la digue qui est un passage privé.

Foyer Rural

MASSAGE BÉBÉ - PARENT

Nouvelle activité au Foyer ! 3 jolies petites filles accompagnées de leur maman sont venues découvrir cette nouvelle activité proposée par le Foyer Rural, lors de la 1ère session du 20 septembre au 18 octobre (chaque mardi de 9h30 à 11h00).

Voici un témoignage de l'une des mamans :

« L'activité « massage bébé » a été une magnifique expérience ! Nous avons appris, tout au long des cinq séances, à masser nos bébés sur différentes parties du corps mais nous avons également, à chaque séance, échangé sur un thème relatif aux bébés. Ces moments de partage d'expériences et de connaissances ont été très intéressants et enrichissants, en plus d'être de véritables petites bulles de sérénité au cœur du tourbillon qu'est souvent la vie de parents de jeunes bébés !

Claudine, notre formatrice, est très compétente et passionnée. Sa volonté de transmettre et de participer ainsi à l'amélioration du lien bébés-parents est évidente et très touchante. On ressent, au-delà de tout ce que j'ai évoqué, une réelle empathie et un intérêt profond pour les bébés et les parents qui les accompagnent. C'est une très belle personne ! ».

GALA JAZZ ET HIP HOP

Après 3 années sans gala, celui du samedi 11 juin 2022 fut réussi et apprécié sur le thème « d'Alice au pays des merveilles » pour les élèves de Delphine en Jazz et « Liberté » pour ceux de Camélia en Hip Hop.

GALA DE GYM ET BABY GYM

Le gala de gym des enfants de 2 à 10 ans accompagnés de leur professeur Alexandre NAULET s'est déroulé le 12 juin dernier. Roulades, cerceaux, équilibre, poutres et tunnel n'ont pas impressionné les babys et les plus grands dans leur représentation. Ils ont fait forte impression auprès des spectateurs présents et la fierté de leurs familles.

PEINTURE

En juin de cette année, la 1ère expo avec notre nouvelle professeure, Sandrine STEIBEL, a reçu la visite des classes de l'école primaire et d'environ 150 visiteurs les deux jours suivants. Les cours se composent de 2 groupes adultes et un groupe enfant de 8 à 12 ans. Ces derniers ont exécuté de magnifiques réalisations qui ont fait l'admiration de tous.

SOIRÉE SPÉCTACLE

RIRE SANS GLUTEN ! C'était le samedi 19 mars 2022 au Foyer Rural !

Avec ses textes sans additif, ses punchlines élevées en plein air et son humour éco-irresponsable, Jérémy CHARBONNEL a soigné notre bilan carbone et nous a livré son regard acide (mais sans allergène) sur le monde qui l'entoure.

L'avant-première en musique a été assurée par DOCTOR TRAIN (Chanteur - Guitariste - Harmoniciste) : blues, rock, pop, folk, country, accompagné de son fils Lucca, pour qui c'était sa toute 1ère scène. 1er Duo Père et Fils, des talents à découvrir et à revoir !

AVIS DE JACOLY

"Grand partage avec le public, excellente répartie. Excellent spectacle et très bonne soirée. Merci, F. et J. de Crêches-sur-Saône."

SOIRÉE MUSICALE BORRUTO FAMILY

Une soirée éclatante et pleine d'enthousiasme, voilà ce que nous a réservé la prestation musicale du groupe Borruto Family. Les airs entraînants du jazz manouche ainsi que des morceaux de composition nous ont portés loin dans la soirée. Une énergie revigorante se dégage de ce quatuor familial. Les spectateurs furent ravis !

SOIRÉE HALLOWEEN

La boum d'Halloween préparée conjointement par Amitié & Loisirs, le Sou des Écoles et le Foyer Rural a permis à tous, petits et grands, de se retrouver et partager de bons moments.

Les petits monstres, grimés lors d'un atelier maquillage, sont allés demander des bonbons. Ils se sont rendus en cortège à la Cité Fleurie où les pensionnaires se sont prêtés avec joie à cette tradition. Puis la petite troupe de sorcières, draculas, fantômes et autres fées est revenue danser au Foyer Rural pour passer un bon moment de rigolade !

THÉÂTRE ENFANTS

Le 10 Juin, les enfants et ados des ateliers théâtre du Foyer Rural de Crêches, encadrés par Carol CHARRIN, ont présenté le fruit de leur année de travail.

Les plus petits ont surpris le public par leur sérieux et leur énergie. Le groupe des moyens nous a embarqué dans une histoire pleine de poésie ; quant aux ados, ils avaient choisi un texte fort, qu'ils ont magnifiquement interprété, l'émotion dans la salle était palpable. Du beau travail !

THÉÂTRE ADULTES

Ce sont environ 500 spectateurs qui sont venus applaudir la troupe « Acrêchcoeur » lors des représentations des 4, 5 et 6 novembre au Foyer Rural de Crêches.

La troupe, qui aime changer de registre, présentait cette année une pièce de boulevard « La maison est close », d'Alain GIBAUD, mise en scène par Carol CHARRIN. Deux heures de rire au programme ! Les comédiens se sont régalés dans des rôles à contre emploi, des personnages décalés qui ont créé la surprise.

RANDONNÉE

Le Foyer Rural de Crêches propose de nombreuses activités et compte plus de quatre-vingts adhérents à la marche.

Chaque jeudi deux parcours de huit à treize kilomètres sont proposés au départ de Crêches ou des environs, ce qui permet d'apprécier toutes les nuances des paysages de notre région.

Par ailleurs, trois fois par an (deux au printemps et une en septembre) le Foyer Rural organise une randonnée à la journée, ouverte à tous, sur les hauteurs du Mâconnais, du Brionnais ou du Beaujolais, voire même en moyenne montagne.

Chacune de ces sorties, à la portée de tout bon randonneur, est l'occasion de passer une journée agréable dans une ambiance détendue. C'est aussi un moment propice à la découverte de nombreuses curiosités tout au long des sentiers empruntés.

Le pique-nique du midi constitue également un bon moment à partager en toute convivialité.

Un projet pour Crêches

Le projet « Forum des associations » porté par notre association en 2014 et repris par Alain HOUDINET aux élections municipales de 2020 verra enfin le jour en septembre 2023. Nos adhérents apporteront leur aide et leur soutien comme ceux des associations crêchoises.

Notre association a organisé une réunion publique le 9 mai dernier. Pour comprendre le PLU, nous avions besoin de l'éclairage d'intervenants sur ce vaste sujet.

Devant un nombreux public en attente d'informations, Rémi BESSON, conseiller municipal siégeant à la commission urbanisme, prit le temps de nous éclairer sans parti pris dans un domaine qu'il maîtrise. Images à l'appui, un dialogue fructueux a permis à tous de mieux se rendre compte des contraintes et des diverses solutions à apporter.

Les débats avec le public tournèrent essentiellement autour des questions d'actualité sur l'abattage d'arbres centenaires.

Avant de prendre le verre de l'amitié, Alain HOUDINET, chef de l'opposition a tenu à féliciter Rémi BESSON pour son travail, sa précision, notifiant au passage que le conseil municipal doit toujours faire preuve d'équité et de transparence.

Si d'autres sujets vous intéressent, de prochaines réunions publiques pourraient être proposées aux Crêchois. Faites nous savoir par mail ce qui vous intéresse : unprojetpourcreches@gmail.com.

Catherine DESHOTEL, présidente UPPC.

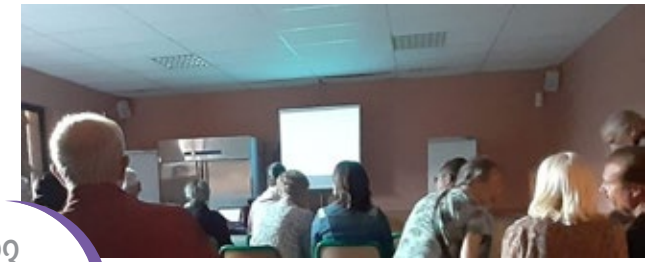

Don du sang

OÙ SONT PASSÉS LES DONNEURS ?

En premier, il convient de remercier, au nom de tous les malades, les donneurs qui continuent de sauver des vies en donnant leur sang régulièrement.

Hélas, on constate une diminution importante de leur nombre, il a quelques années environ 80 donneurs étaient présents à chaque collecte.

À la dernière collecte de Crêches, ils étaient 47. En 2017, on comptait 840 donneurs. En 2021, ils n'étaient plus que 551. En 2022, on peut espérer que ce nombre sera proche de 450.

Pourtant les accidents et les maladies (cancers notamment) augmentent, les opérations plus sophistiquées demandent plus de sang pour répondre aux besoins. L'Etablissement Français du Sang (EFS) devrait avoir une réserve de 12 jours, ces réserves sont tombées à 7 jours cet été.

Vous qui êtes en bonne santé, pensez aux malades et venez donner un peu de votre sang. Pour cela, il suffit d'avoir entre 18 et 70 ans et peser plus de 50 kilos. Avant le don un entretien avec un médecin déterminera si vous êtes apte au don. Présentez-vous avec une pièce d'identité.

La prochaine collecte à Crêches-sur-Saône aura lieu le 1er février 2023.

VENEZ NOMBREUX, LES MALADES ONT BESOIN DE VOUS !

Service de Soins Infirmiers à Domicile

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile du Mâconnais Sud est une association loi 1901, créée le 27 juillet 1992, adhérent à la fédération ADMR de Saône et Loire. Le SSIAD intervient sur 28 communes dont Crêches et a une capacité de 39 patients maximum.

Afin d'apporter une réponse personnalisée aux patients, une équipe de 9 aides-soignantes se relaie 7 jours sur 7 avec l'appui d'une infirmière et d'une infirmière coordinatrice. Dans le but de contribuer au maintien à domicile, le SSIAD a pour mission d'assurer les soins d'hygiène et de confort ainsi que certains soins infirmiers techniques.

La prise en charge des patients n'est possible que si elle répond aux critères cumulatifs, définis par l'Agence Régionale de Santé.

Sur prescription médicale et dans la limite des places autorisées, sont ainsi admises en SSIAD :

- Les personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes (Une priorité sera portée sur les personnes isolées et en GIR 1 ou GIR 2.) ;
- Les personnes adultes de moins de 60 ans en situation de handicap.

Une inscription sur la liste d'attente est nécessaire, et sera validée par une évaluation à domicile réalisée par l'infirmière afin de déterminer le degré de dépendance, les attentes et les besoins de la personne.

Le SSIAD travaille en partenariat avec les infirmiers libéraux, les services d'aides à domicile, le Resoval, la Maison Locale d'Autonomie, les résidences autonomie, l'école d'infirmiers et d'aides-soignants, l'Hospitalisation à Domicile, la Maison de Santé de Crêches-sur-Saône ...

Le SSIAD recrute actuellement des aides-soignants pour renforcer l'équipe pour contribuer au maintien à domicile des personnes accompagnées.

AMANDINE LAPALUS - INFIRMIÈRE COORDINATRICE
50, rue de la Brancionne - 71680 Crêches-sur-Saône
TÉL. : **03 85 37 46 31**
COURRIEL : **ssiad.creches@fede71.admr.org**

Ssiad
Service de Soins Infirmiers À Domicile

CALENDRIER **DES MANIFESTATIONS**

JANVIER			
L 9	Vœux du Maire	**Municipalité**	Joug-Dieu
D 15	Repas des Aînés de la commune	**Municipalité & Amitiés Loisirs**	Joug-Dieu
S 21 et D 22	Tournoi de foot en salle	**Jeunesse Sportive Crêchoise**	Salle Omnisports
S 28 et D 29	Tournoi de foot en salle	**Jeunesse Sportive Crêchoise**	Salle Omnisports
FÉVRIER			
Me 01	Don de sang	**Donneurs de sang**	Joug-Dieu
S 05 / D 06	Tournoi de doubles	**Le Badminton Crêchois**	Salle Omnisports
S 05	Soirée dansante	**Les amis de la musique**	Foyer Rural
D 13	Théâtre	**Foyer Rural**	Foyer Rural
MARS			
S 04	Loto	**Jeunesse Sportive Crêchoise**	Joug-Dieu
S 04 et D 05	Tournoi (S18 et D19)	**Le Badminton Crêchois**	Salle Omnisports
V 10	Assemblée Générale Crêches Animations	**Crêches Animations**	Local
S 11 et D 12	Stage européen	**Ju-jitsu / Selfdéfense ESDJJ**	Salle Omnisports
S 18	Soirée Humour Harold BARBE	**Foyer Rural**	Foyer Rural
S 18 D 19	Challenge de la ville de Crêches	**Pétanque Amicale Crêchoise**	Four à Chaux
D 19	61ème anniversaire « Cessez-le-feu »	**FNACA**	Monument
S 25 et D 26	Tournoi de Badminton	**Le Badminton Crêchois**	Salle Omnisports
AVRIL			
S 01	Concert et repas	**Harmonie**	Joug-Dieu
S 01	Concours de boules	**Amicale Boule Crêchoise**	Boulodrome Joug-Dieu
D 02	Chasse aux œufs	**Sou des Écoles**	Champ du moulin
S 15	Salon du manga	**Commission Culture**	Joug-Dieu
D 16	Randonnée pédestre	**Foyer Rural**	Beaujolais
D 16	Inter Club D2	**Le Badminton Crêchois**	Salle Omnisports
L 17 au V 21	Stage Foot	**Jeunesse Sportive Crêchoise**	Stade - Salles Arlois Fontaine
MAI			
D 14	Randonnée Pédestre	**Foyer Rural**	Beaujolais
S13	Concours de Boules	**Amicale Boule Crêchoise**	Boulodrome Joug-Dieu
L 08	Tournoi jeunes	**Jeunesse Sportive Crêchoise**	Stade
L 08	Armistice 1945 & Souvenir des déportés	**Municipalité**	Monument
S 13	Tournoi de Judo FR	**Foyer Rural**	Salle Omnisports
D 14	Qualification des coupes d'Europe UMPE	**Amis de l'école de musique**	Joug Dieu
Me 17	Tournoi des vétérans	**Pétanque Amicale Crêchoise**	Four à Chaux
JUIN			
V 02 et S 03	Exposition des Écoles	**Commission Culture**	Joug-Dieu
V 02	Concert Harmonie	**Harmonie**	Cité Fleurie
D 11	Vide-grenier	**Les amis de la 1**	Four à Chaux
V 09	Théâtre enfants/ados	**Foyer Rural**	Foyer Rural
D18	Vide-grenier	**Jeunesse Sportive Crêchoise**	Stade
S 10	Gala de danse	**Foyer Rural**	Foyer Rural
D 11	Gala Baby Gym / Gym enfants	**Foyer Rural**	Salle Omnisports
D 11	Randonnée Cycliste	**Comité Cycliste**	Parking Carrefour
D11	Exposition peinture	**Foyer Rural**	Joug-Dieu
D18	Appel du 18 juin	**Municipalité**	Monument
S 17	Fête de la musique	**Harmonie**	Four à Chaux
D 25	Qualification des Clubs	**Pétanque Amicale Crêchoise**	Four à Chaux
S 24	Bal - Feu d'Artifice	**Municipalité et Crêches Animations**	Camping

JUILLET			
S 01	Pétanque et concert	**Les amis de la musique**	Four à Chaux
D 02	Qualification des Clubs	**Pétanque Amicale Crêchoise**	Four à Chaux
S 08	Inter Classes et Inter Sociétés	**Boules**	Boulodrome Joug-Dieu
L 10 au V 14	Stage Foot	**Jeunesse Sportive Crêchoise**	Stade Arlois Fontaine
V 14	Fête Nationale	**Municipalité**	Monument
V 14	Concours de pétanque	**Classe en 6**	Four à Chaux
S 15	Course de caisse à savon	**Crêches Animations**	Champ du moulin
S 29	Challenge Maurice Desroches	**Pétanque Amicale Crêchoise**	Four à Chaux
D 30	Journée des sponsors	**Pétanque Amicale Crêchoise**	Four à Chaux
AOÛT			
D 27	But d'Honneur	**Pétanque Amicale Crêchoise**	Four à Chaux
SEPTEMBRE			
S 02	Forum des Associations	**Commission Associations**	Joug-Dieu
V 08	Assemblée Générale	**Amitiés Loisirs**	Four à Chaux
D 03	Championnat des Clubs	**Pétanque Amicale Crêchoise**	Four à Chaux
Me 06	Inscriptions activités	**Foyer Rural**	Foyer Rural
S 09 et D10	Tournoi foot	**Jeunesse Sportive Crêchoise**	Stade
D 10	Randonnée pédestre	**Foyer Rural**	
S 16	Vente à emporter	**Inter classe en 4**	Arlois Fontaine
D 17	Prix de la ville de Crêches	**Amicale Boule Crêchoise**	Boulodrome Joug-Dieu
S 23	Concours de Boules	**Amicale Boule Crêchoise**	Boulodrome Joug-Dieu
S 23 et D 24	Concours de pétanque	**Pétanque Amicale Crêchoise**	Four à Chaux
OCTOBRE			
D 01	Conscrits	**Classe en 3**	Joug-Dieu
V 06	Vente à emporter	**Amicale du personnel**	Joug-Dieu
V 13	Assemblée Générale	**Amicale Boule Crêchoise**	Boulodrome Joug-Dieu
D 08	Marche rose	**Crêches Animations**	
S 14	Vente à emporter Octobre Rose	**Amitiés Loisirs**	Arlois Fontaine
V 13	Assemblée Générale Harmonie	**Harmonie**	Local Harmonie
S 14	Soirée musicale en soutien d'Octobre Rose	**Foyer Rural**	Foyer Rural
L 16	Calendrier des Associations	**Municipalité**	Mairie
S 22	Assemblée générale et 57ème anniversaire	**FNACA**	Joug-Dieu
S 21 et D 22	Stage National Ju-Jitsu	**Ecole de self-défense**	Salle Omnisports
D 22	Choucroute à emporter	**ADMR**	
23 au 27	Stage Foot	**Jeunesse Sportive Crêchoise**	Stade et Arlois Fontaine
S 28	Salon Halloween	**Commission Culture**	Joug-Dieu
Ma 31	Halloween	**Foyer Rural-Sou des Ecoles Amitiés Loisirs**	Foyer Rural
NOVEMBRE			
V 03	Assemblée Générale	**Pétanque Amicale Crêchoise**	Arlois/Fontaine (Joug-Dieu)
D 05	Rassemblement Départementale Jeunes	**Le Badminton Crêchois**	Salle Omnisports
D 05	Saucisson au gêne	**Harmonie**	Four à Chaux
S 11	Bourse aux jouets	**Interclasse en 0**	Joug-Dieu
S 11	Armistice	**Municipalité**	Monument
V 03 S 04 D 05	Théâtre adultes	**Foyer Rural**	Foyer Rural
S 18	Banquet de la Ste Cécile	**Harmonie**	
S 25	Assemblée Générale Cyclisme	**Comité Cycliste**	Arlois Fontaine
DÉCEMBRE			
V 01	Assemblée générale	**Foyer Rural**	Foyer Rural
V 08	Huîtres	**Interclasse en 4**	Joug-Dieu
S 09	Arbre de Noël	**Amicale du personnel**	Joug-Dieu
D 10	Concert	**Harmonie**	Joug-Dieu
Ma 19	Goûter de Noël	**Amitiés Loisirs**	Joug-Dieu
V 15	Concert des élèves repas de fin d'année	**Bal des Temps**	Foyer Rural
S 16	Repas de fin d'année	**Bal des Temps**	Foyer Rural
S 16	Tournoi Foot U11 U13	**Jeunesse Sportive Crêchoise**	Salle Omnisports
D 17	Marché de Noël	**Crêches Animations**	Joug-Dieu
M 20	Vente huîtres et produits de la mer + Marché de Noël	**Jeunesse Sportive Crêchoise**	Four à Chaux
JANVIER 2024			
L 08	Vœux du Maire	**Municipalité**	Joug-Dieu
D 14	Repas des Aînés de la commune	**Municipalité & Amitiés Loisirs**	Joug-Dieu

Cérémonie du 11 novembre

De nombreux Crêchois sont venus à la cérémonie du 11 novembre 2022. En ce jour, nous avons commémoré l'anniversaire de l'Armistice signé le 11 novembre 1918. Et nous avons rendu hommage à tous les morts pour la France.

Merci à l'harmonie, les pompiers ainsi que le policier municipal pour leur présence. Nous pouvons aussi remercier David Menezes et Dominique Patuel, nos deux nouveaux porte-drapeaux.

Résidence Autonomie Cité Fleurie

Second semestre bien animé à la Cité Fleurie. Les anniversaires rencontrent toujours un franc succès. C'est l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux résidents.

On se cultive aussi à la Cité Fleurie avec des Conférences sur le Moyen-Âge, sur la moutarde et sur le chocolat.

Halloween a rencontré un vif succès et a permis un échange intergénérationnel très apprécié de tous. À recommencer sans modération !

Après-midi, de partage autour du chant avec la Résidence Autonomie l'Eau Vive de la Roche Vineuse. De plus, les Résidents ont fait quelques sorties comme aller au restaurant, au théâtre.

Votre Gendarmerie de proximité

La brigade territoriale autonome de La Chapelle de Guinchay est constituée de treize sous-officiers et un gendarme adjoint volontaire.

Pour reconnaitre la brigade de La Chapelle de Guinchay, vous pouvez observer la rondache. C'est un écusson, aux attributs symboliques locaux qui a pour but de renforcer l'identité propre de l'unité et son enracinement local avec notre institution. Il permet aussi de faciliter l'identification de ses personnels dans un contexte opérationnel.

PARTICIPATION CITOYENNE

La Participation Citoyenne est une avancée notable en matière de protection des personnes et des biens. C'est un dispositif essentiel et complémentaire, permettant à chacun de prendre part de façon individuelle à la protection collective, la Participation Citoyenne est une nécessité dans la préservation de notre qualité de vie.

L'interaction et la réactivité entre les forces de l'ordre et la population sont des principes essentiels à la mise en action de moyens rapides. La sécurité est l'affaire de tous. C'est pourquoi, il est primordial de faire vivre ce réseau au sein des communes, et de faire circuler les informations essentielles à la sécurité des citoyens. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre Mairie et de vos gendarmes.

CAMBRIOLAGES ET VOLS AUX ABORDS DES CIMETIÈRES

Chaque année, le changement d'heure bouleverse les habitudes de bon nombre d'entre nous. Les habitations se retrouvent plus facilement vulnérables au début de la nuit. La surveillance constante exercée par les patrouilles de gendarmerie ne peut malheureusement suffire à elle-même pour écarter tout délit d'appropriation.

LA GENDARMERIE RECRUTE

Le recrutement de gendarme adjoint volontaire a lieu toute l'année. Il est ouvert à toutes et tous, sans condition de diplôme.

Il faut être âgé de 17 ans au moins et 25 ans au plus lors du dépôt de la candidature. Vous pouvez vous renseigner auprès de votre gendarmerie ou directement auprès du Centre d'Information et de Recrutement de Dijon au 03 80 70 66 93 ou par mail à l'adresse suivante : cir.dijon@gendarmerie.interieur.gouv.fr

ARNAQUES SUR INTERNET

Au fil des années, les échanges se font davantage sur Internet et les risques d'arnaques se multiplient.

Les approches sont variées mais se rejoignent toutes à la réception d'un mail ou d'une alerte sur votre écran vous signifiant des poursuites judiciaires et une amende à payer, ou un numéro à appeler pour débloquer votre ordinateur.

Du bon sens : « Pour employer une métaphore actuelle, il faut vraiment respecter des gestes-barrières en matière informatique. Il faut regarder attentivement l'adresse de l'expéditeur et ne surtout pas cliquer sur les liens qui se trouvent dans le message sans réfléchir. Et dès qu'on a un doute, ne pas hésitez à contacter la gendarmerie. Il y aura toujours quelqu'un pour vous accompagner ».

Les pirates du web n'en veulent pas forcément tout de suite à votre argent. Ils essaient parfois simplement de pêcher vos données: « un des risques les plus répandus est le phishing, qui consiste à inviter la personne à cliquer sur un lien qui permet de dérober des coordonnées bancaires ou d'autres données ».

Face à ce type de pratiques, les gendarmes ont parfois du mal à remonter à la source. Ces escroqueries se font à grande échelle, avec des serveurs à l'étranger. Le moyen le plus efficace pour éviter ce genre de désagréments reste le bon sens et la prudence.

De manière générale, ne divulguez jamais sur le net ou au téléphone, des renseignements que vous vous refuseriez de dévoiler à un inconnu dans la rue.

Divers

COURS D'ANGLAIS

Dans l'article « apprenez l'anglais facilement » du dernier bulletin. Les formules comprennent 90h de e-learning en plus des heures de formation.

ECOWATT

Alors que la consommation d'électricité s'annonce tendue cet hiver, l'application Ecowatt a été conçue pour permettre à chacun d'agir sur sa consommation d'électricité afin d'anticiper les risques de coupure hivernale.

PANNEAU POCKET

Crêches dispose de l'application « Panneau Pocket » pensez à la télécharger et à la mettre à jour pour bénéficier des informations de la commune.

Mâconnais Beaujolais Agglomération

Mâconnais-Beaujolais AGGLOMÉRATION

TRI DES PAPIERS ET EMBALLAGES

En 2023, tout dans le bac jaune !

Trier est un geste essentiel à la préservation des ressources et de l'environnement. Il est la première étape de la chaine de recyclage de matériaux qui permet leur valorisation.

Dès le 1er janvier 2023, le tri est simplifié. À partir de cette date, tous les emballages et les papiers sont rassemblés dans les bacs ou colonnes jaunes (les bleus disparaissent). Des consignes de tri plus simples, ce sont moins d'hésitations et moins d'erreurs.

En plus, la famille s'agrandit ! Les barquettes en plastique ou polystyrène, les films plastiques, les tubes de dentifrice, les paquets de café, les pots de yaourt... rejoignent en 2023, les bacs jaunes avec les conserves en métal, les briques de jus de fruits ou de lait et les flacons de shampoing... sans exception et ce, sur l'ensemble du pays pour développer massivement les filières de recyclage et uniformiser les consignes.

Ces emballages représentaient jusqu'alors 11% du volume de la poubelle d'ordures ménagères résiduelles d'un habitant de MBA. En intégrant rapidement ces nouvelles consignes, vous réduirez le volume de vos déchets à incinérer ou à enfouir et agirez pour la préservation des ressources. Les emballages en verre se déposent toujours dans les colonnes vertes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il faut 49 barquettes en plastique pour faire un arrosoir, 6 briques de jus de fruits pour faire 1 rouleau de papier toilette, 20 bouteilles d'eau pour faire un oreiller.

SITE INTERNET

Le site internet de l'agglomération a fait peau neuve, venez le visiter pour toujours plus d'infos et n'oubliez pas de vous inscrire à la Newsletter.

Flashez le QR CODE pour découvrir le site internet !

COLLECTE ET REPORT DES ORDURES MÉNAGÈRES

À compter du 2 janvier 2023, vos poubelles seront collectées 1 fois par semaine : le jeudi.

Un report de collecte aura lieu pour l'assomption.

La collecte est reportée au 19 mai.

GRAND CYCLE DE L'EAU

Ne jetez pas « Tout à l'égout »

L'appellation courante « tout-à-l'égout » est redoutable : elle laisse entendre que l'on peut tout évacuer dans un système d'assainissement. MAIS CE N'EST PAS LE CAS !

Les produits toxiques (diluants, pesticides, résidus de peinture...) non seulement ne sont pas traités par la station d'épuration, mais ils sont susceptibles d'intoxiquer les algues et bactéries qui la font fonctionner, réduisant ainsi son efficacité. Ils sont également extrêmement dangereux pour le personnel d'exploitation qui travaille dans les réseaux d'eaux usées et peuvent être à l'origine d'accidents graves. Enfin, ils polluent les milieux aquatiques.

Les mégots de cigarettes, papiers gras, ou résidus divers jetés dans les bouches d'égout s'accumulent au fond des conduites qui se bouchent petit à petit, provoquant des odeurs désagréables et risquant de faire déborder les réseaux en cas de pluie. En cas d'orage et d'accumulation d'eau, ces produits finissent par être rejetés et viennent polluer les milieux aquatiques.

Les lingettes, comme les autres objets difficilement solubles ou biodégradables : sacs plastiques, serviettes hygiéniques, cotons tiges, morceaux de tissus... posent de multiples problèmes. Ils peuvent obstruer des réseaux de petit et moyen diamètre, y compris dans les immeubles ; causer des pannes sur les pompes et des organes mobiles.

Au-delà des coûts induits par ces dysfonctionnements, les conséquences peuvent être importantes en termes de confort (mauvaises odeurs, impossibilité d'évacuation des effluents, débordements,..), d'environnement et même de santé publique (dégagement de gaz toxiques ou explosifs).

Un système d'assainissement est conçu pour recevoir uniquement des eaux usées domestiques. Tous les autres déchets doivent être :

- Évacués avec les ordures ménagères s'ils ne sont pas toxiques ;
- Rapportés dans une déchèterie pour les déchets dangereux, les solvants, les peintures... ou dans une filière spécialisée comme pour les médicaments...

LES LIGNES PERI-URBAINES

4 nouvelles lignes relient les communes de l'agglomération

L'offre de transport public s'est enrichie depuis le lundi 19 décembre 2022 avec 4 nouvelles lignes, dites périurbaines, qui complètent l'offre du réseau actuel. Il s'agit d'une expérimentation de 18 mois lancée par Mâconnais Beaujolais Agglomération, visant à proposer une solution alternative à la voiture pour les habitants des communes éloignées de l'agglomération de Mâcon.

Sont maintenant desservies les communes de :

- La Salle, Senozan, St Martin Belle-Roche et Sancé par la ligne P1 ;
- Laizé, Blany, Hurigny et Flacé par la ligne P2 ;
- Azé, Igé, Verzé, La Roche Vineuse, Prissé, Davayé et Charnay-lès-Mâcon par la ligne P3 ;
- Romanèche-Thorins, St Symphorien d'Ancelles, La Chapelle de Guinchay, Crêches-sur-Saône et Varennes-lès-Mâcon par la ligne P4.

Les bus, d'une capacité de 30 places, effectuent 3 allers-retours quotidiens du lundi au samedi à l'arrivée ou au départ de la gare SNCF de Mâcon-ville.

Coût du trajet : 1,30 € avec la possibilité d'utiliser un bus Tréma en correspondance. Les horaires sont consultables sur le site www.trema-bus.fr et à l'Espace Trema - 9 rue Mathieu à Mâcon

PROMENONS-NOUS AVEC TREMA

	L M Me J V		L M Me J V S		L M Me J V S	
LIGNE P4	**ALLER**	**RETOUR**	**ALLER**	**RETOUR**	**ALLER**	**RETOUR**
ROMANECHE THORINS - PLACE DES MINES	07 : 00	13 : 05	08 : 15	17 : 50	13 : 15	19 : 05
ROMANECHE THORINS - LES ECOLES	07 : 02	13 : 02	08 : 17	17 : 47	13 : 17	19 : 02
ROMANECHE THORINS - CARDINAL	07 : 04	13 : 00	08 : 19	17 : 45	13 :19	19 : 00
ST SYMPHORIEN D'ANCELLES - MAIRIE	07 : 09	12 : 55	08 : 24	17 : 40	13 :24	18 : 55
ST SYMPHORIEN D'ANCELLES - LE PEUPLIER	07 : 11	12 : 53	08 : 26	17 : 38	13 : 26	18 : 53
LA CHAPELLE DE GUINCHAY - MAISON DE PAYS	07 : 14	12 : 48	08 : 29	17 : 33	13 :29	18 : 48
LA CHAPELLE DE GUINCHAY - MAIRIE	07 : 16	12 : 47	08 : 31	17 : 32	13 : 31	18 : 47
LA CHAPELLE DE GUINCHAY - GENDARMERIE	07 : 17	12 : 46	08 : 32	17 : 31	13 : 32	18 : 46
LA CHAPELLE DE GUINCHAY- PONTANEVAUX	07 : 20	12 : 44	08 : 35	17 : 29	13 : 35	18 : 44
CRECHES SUR SAONE - MAIRIE	07 : 25	12 : 39	08 : 40	17 : 24	13 : 40	18 : 39
CRECHES SUR SAONE- LES BOUCHARDES	07 : 27	12 : 37	08 : 42	17 : 22	13 : 42	18 : 37
VARENNES LES MACON - VARENNES	07 : 30	12 : 34	08 : 45	17 :19	13 : 45	18 : 34
MACON - GEORGES POMPIDOU	07 : 34	12 : 30	08 : 49	17 :15	13 : 49	18 : 30
MACON - GARE	07 : 40	12 : 25	08 : 55	17 :10	13 : 55	18 : 25

Mâcon Tourisme

Retrouvez tous les évènements proches de chez vous sur macon-tourisme.com

Sapeurs Pompiers

Les Sapeurs Pompiers recrutent. Vous pouvez retrouver des informations sur le site : www.sdis71.fr

Nouvelles implantations

IMPLANTATIONS SANTÉ

ANA ELI
Installée en tant que thérapeute.

FLORENCE HECHLER
Nouvelle sophrologue.

HELÈNE CEDDIA
Sage femme, maison de santé avec Sandrine VIALLON-MACQUART.
helene.ceddia@gmail.com

ARTISANS - COMMERÇANTS

PIERRE MACHOT
Auto-entrepreneur à 75 Rue de l'Église.

THOMAS DUPONT
Esprit-carrelage

MALITERIE
814 rue de bourgogne : macon@maliterie.com
03 79 57 00 28

LITERIE MARCHÉ

FLORIE JAILLET
Création de déco et de bijoux, customisation de vêtements et d'objets.

SLTB

1355 Rue des Teppes - 03 85 33 86 01
entrepriseslтb@gmail.com - www.sltb.fr

BERRY DESIGN

ADELINE BUIRON
Ayurveda Au Natur'elle
166 rue des chanterelles - 06 82 65 99 51
www.ayurvedaaunaturelle.com

LES BOUCHARDES - GALERIE MARCHANDE CARREFOUR

ALIVE

claire's

MORGAN
MORGAN DE TOI.COM

BAR RESTAURANT PIWI'

RITUALS

Opposition

Pour glorifier son action, la majorité remplit d'éloges ce bulletin. Dans le même temps l'opposition dispose d'une tribune réduite pour s'exprimer et les PV ne reflètent pas les propos tenus lors des débats en conseil. C'est indécent mais habile !

Attentifs aux finances, nous notons une inflation galopante entraînant un surcoût pour la construction du restaurant scolaire et de la bibliothèque. Un nouveau projet de chaufferie bois ainsi que l'embauche de nouveaux collaborateurs à la Mairie alourdiront les charges.

Plusieurs millions d'euros seront nécessaires pour ces projets qu'il faudra financer au risque d'augmenter la fiscalité locale.

La sécheresse exceptionnelle, la guerre en Ukraine montre une cruelle dépendance à l'eau, au gaz, au pétrole et à l'électricité. La chaufferie bois ne peut être, à elle seule, une solution. Il faut impérativement isoler les bâtiments publics dont certains sont de véritables passoires thermiques et réduire l'éclairage public.

Le Maire et son équipe ont été écorchés lors de la condamnation de la 6ème adjointe le 21/09/2022 au tribunal correctionnel de Mâcon pour faux dans un document administratif. Le conseiller municipal de l'opposition précise que sa plainte a été déposée contre X dans un esprit non revanchard mais seulement dans celui de l'application de la loi et des règles.

Nous avons été surpris par le manque de cohésion de l'équipe de la majorité qui a laissé seule cette élue face à la justice. Le procureur de la République a insisté sur la gravité des faits et le devoir d'exemplarité auxquels sont soumis les élus locaux.

Cette élue a démissionné et son remplacement s'est fait par un vote au conseil municipal. Parce que l'opposition veut s'impliquer dans l'élaboration de projets, Marie-Bénédicte Lebègue s'est portée candidate mais elle n'a pas été retenue.

Nos moyens d'action restent limités mais nous continuons à croire en notre mission pour votre commune et avec votre soutien.

Bonne année 2023 à tous !

Alain HOUDINET, Annick GUYON, Rémi BESSON,
Marie-Bénédicte LEBEGUE.

décès

2022

VINCENT Pascal, Henri,
décédé le 30 juin

DESPLACE Pétrus, Henri,
décédé le 2 juillet

TAVERNON Françoise née PICOLET,
décédée le 15 août

DAUJAT Henri,
décédé le 23 août

METROP Bernard, Claude,
décédé le 26 août

MALPERTUY Marguerite, Eugénie, Marie née VIALLET,
décédée le 13 septembre

MONGUILLON Jacques, Emile, Jean,
décédé le 27 septembre

BELOUZE Lylou-Anne, Sandrine,
décédée le 27 septembre

CHAVANT Robert, Marcel,
décédé le 29 octobre

DURONIO Suzanne, Josette, née JACQUET,
décédée le 1er novembre

SEIGNEURET Robert, Joseph,
décédé le 1er novembre

FOUCHARD Guy, Louis,
décédé le 9 novembre

TREUILLET Madeleine née GONON,
décédée le 8 décembre

ROUX Jean-Marc,
décédé le 13 décembre

BOUILLOUX Jean, Marcel,
décédé le 21 décembre

mariages

2022

SANGOY Rémi et
LUTAUD Coralie, le 2 juillet

NORBERTO Daniel et
LAURENT Stéphanie, le 16 juillet

THIÉBAUT Pierrick et
JUSTAL Manon, Denise, Marcelle, le 12 août

BROCHET Paul, Pierre, Emile et
BACHELET Gaëlle, Marie, le 10 septembre

MACHADO MARQUES Domingos, Manuel et
PINA Frédérique, Marion, Jordane, le 24 septembre

naissances

2022

AVDULLAHI Mevlan, né le 13 janvier
DOGANAY Azad, né le 19 mai
GUILLEMARD WOLKOWICKI Léandre, né le 16 juin
BICA Amaro, né le 22 juillet
PAQUELIER Louise, née le 26 juillet
FOUILLET VILAYHONGS Mattia, Sithisack né le 31 juillet
LALLEMAND Marceau, Julian, né le 17 août
SAVE BERTHIER Mathys, né le 18 août
FRANÇAIS Théa, Marie, Kristy, née le 14 septembre
MARMORET Sacha, Paul, Etienne, né le 15 octobre
SEIGNEURET Cléa, née le 9 novembre
RENOUVIER PIRON Ange, Christian, Pascal, né le 20 novembre

Numéros utiles

Santé & Urgences

Centre anti-poison de Lyon	04 72 11 69 11
Pompiers CTA (demande secours)	18
S.A.M.U	15
Gendarmerie	17
Dépannage EDF	0 810 333 071
Dépannage GDF	0 810 433 071
SUEZ (eau)	0 810 826 826

Médecins

Docteurs Brest, Extier, Tissier, Genin-Chrétien	03 85 36 59 10
Docteur Delbet	03 85 23 86 00
Dr. Armengaud-Benat	06 11 33 19 18

Pharmacies

C. Cartier	03 85 37 12 23
Delys - Roudinet	03 85 36 53 93

Laboratoire d'analyses médicales Synlab

03 85 36 59 15

Infirmier(e)s

A. Perrin	06 59 73 78 30
J. Chalumeau	06 88 42 93 85
S. Cognard - F. Pariset	06 80 26 41 17
N. Burtin - V. Guillotin	
E. Perraut et C. Leca	06 45 84 61 94
V. Pichet	06 51 70 49 69

Sages femmes

S. Viallon-Macquart	06 18 53 89 28
H. Ceddia	03 85 30 58 02

Dentistes

Dr L. et I. Taviot 03 85 37 12 86

Orthophonistes

C. Chardon	03 85 37 12 38
J. De Trogoff	06 68 56 83 61

Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

03 85 37 46 31

Ostéopathes

L. Pereira - F. Schwob 03 85 37 13 43

Podologue

F. Redoutey 03 85 36 56 19

Musicothérapeute

S. Guérin	03 85 37 46 49
	06 81 17 54 24

Bien-Être

L. Ménégon 06 78 43 80 86

Orthoptiste

A-C. Vautrin-Borrel 07 77 93 88 87

Psychothérapeutes

A. Trolle	06 62 85 13 77
K. Gaillot	06 07 49 69 40

Psychologues - Cliniciennes

M. Bouchard	06 60 63 39 47
N. Forest-Sibellas	06 25 07 82 72

Psychologue - Neuropsychologue enfants et adolescents

L. Gaguin 06 62 78 54 93

Diététiciennes - Nutritionnistes

F. Bidaut	06 18 40 44 95
N. Vanden-Bulke Viennot	06 85 12 72 40

Masseurs - Kinésithérapeutes

V. Benoît-Granger	03 85 37 15 61
P. Milhiet	
L. Borgeot	03 85 37 13 38
F. Guyon	

Sophrologues

M. Ravaud	06 20 31 34 70
F. Hechler	07 82 59 57 72

Sophrologue Relaxologue

S. Liverneaux 07 85 39 87 11

Thérapeutes et/ou Psychosomaticiens

A. Meli	06 32 84 30 32
E. Mingret	06 82 23 10 84

Vétérinaire

F. Miguet 03 85 23 95 95

Ambulances

Mâcon sud	03 85 35 66 50
Mâconnaises	03 85 34 34 37

Appels gratuits et anonymes

Sida info service 24h/24 – 7jrs/7	0 800 840 800
Drogue info service	0 800 231 313
Allo enfance maltraitée	119
Enfance et partage	0 800 05 13 34
Fil santé jeunes	3234
SOS radicalisation	0 800 005 696
Stop violences femmes	39 19

Les services

Mairie

Du lundi au jeudi : de 8 h à 12 h, et de 13 h à 17 h
Le vendredi : de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Le 1er samedi du mois : de 9 h à 11 h 30

Tél : 03 85 36 57 90
Fax : 03 85 36 57 91
mairie@creches-sur-saone.com
www.creches-sur-saone.com

Bureau de poste — 03 85 23 01 54

Déchetterie à Vinzelles — 06 85 66 08 12

Ouverture :
lundi - mercredi - vendredi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Le samedi de 8 h à 12 h 30 et de 13h 30 à 17 h

Assistante sociale — 03 85 21 65 17

Permanence le mardi matin standard : 03 85 21 65 00
Résidence autonomie (Cité Fleurie)
Prendre RDV au préalable
au Centre Médico Social

Conciliateur de justice

M. Lagresle (sur rendez-vous) — 06 34 75 08 83

ADMR (Téléphone-Fax) — 03 85 36 52 07

Cure (La Chapelle de Guinchay) — 03 85 36 72 03

Taxis

Penet	06 73 42 81 60
T. Hugel	06 68 15 27 67
Taxi Gilles	06 80 61 01 24

Transport de personnes

JP. Penet — 06 73 42 81 60

Foyer rural — 03 85 36 53 90

Résidence autonomie

« La Cité Fleurie » — 03 85 36 53 72

Écoles - enfants

École de musique	03 85 36 52 83
École primaire	03 85 37 10 03
Garderie périscolaire	03 85 37 40 22
Maison Multi Accueil	03 85 37 16 65
Relais assistantes maternelles	03 85 36 55 61
Restaurant scolaire	03 85 37 11 09
Bibliothèque	03 85 37 48 52

Directeur de rédaction

Roger Thevenot

Design graphique

Agence Popandsly
83 rue André Derain 71000 Mâcon
contact@popandsly.com

Crédits photographiques

Mairie de Crêches - Freepik - Shutterstock

Équipe de rédaction

Coralie Sangoy - Anthony Marasco - Céline Carreiro - Crystelle Chanaud - Nathalie Dumord - Marie-Bénédicte Lebègue

Bureaux

Place de la Mairie
71680 Crêches-sur-Saône
Tél : 03 85 36 57 90
Fax : 03 85 36 57 91

Panneau Pocket — Villes et Villages Fleuris

Vous organisez une manifestation, une exposition... et vous souhaitez qu'un article paraisse dans la presse ? Contactez Jean Gatille, correspondant au Journal de Saône et Loire.

Tél : 03 85 36 78 88
Portable : 06 10 69 74 50
jean.gatille@orange.fr

MEILLEURS VŒUX
ET BONNE
Année
à toutes
et à tous

CRÊCHES
& VOUS